La France peut-elle protéger l'Europe avec sa dissuasion nucléaire ?

En partie : la France associe des alliés à sa dissuasion, mais elle garde seule la décision et ne promet aucune garantie.



Ce qui a changé le 2 mars 2026

À l'Île Longue, devant un sous-marin lanceur d'engins, Emmanuel Macron a ouvert ce qu'il appelle la « dissuasion avancée ». Des pays européens pourront participer aux exercices de la force de dissuasion. Cela peut aller jusqu'à du signalement nucléaire « y compris au-delà de nos frontières strictes » et, pour un allié, à l'accueil d'éléments des forces aériennes stratégiques sur son sol. Le président y voit un « archipel de forces » dispersé sur le continent, qui compliquerait le calcul d'un adversaire.

Ces forces aériennes, des Rafale armés du missile ASMPA-R, s'ajoutent à la composante océanique : quatre sous-marins lanceurs d'engins basés à l'Île Longue. Le même discours annonce une hausse du nombre de têtes nucléaires et la fin de la publication du total. Le dernier chiffre officiel, 300, date de 2015.

L'Allemagne est le partenaire principal. Une déclaration signée le même jour avec Friedrich Merz crée un groupe de pilotage nucléaire de haut niveau et prévoit la participation allemande aux exercices nucléaires français. La Pologne, les Pays-Bas, la Belgique, la Grèce, la Suède et le Danemark ont accepté d'entrer dans le dialogue. La Finlande a rejoint la démarche le 14 septembre 2026.

Ce qui ne change pas

Le président l'a dit sans détour : il n'y aura « aucun partage de la décision ultime, ni de sa planification, ni de sa mise en œuvre ». La définition des intérêts vitaux reste française, et il n'y aura « pas de garantie au sens strict du terme ». Une garantie rigide, selon lui, abaisserait le seuil nucléaire et réduirait l'incertitude de l'adversaire.

C'est la différence avec le parapluie américain. Dans l'OTAN, des armes nucléaires des États-Unis sont prépositionnées en Europe et des alliés fournissent des avions capables de les emporter. La France est le seul allié qui ne siège pas au Groupe des plans nucléaires de l'Alliance, et elle ne participe pas à cette mission : la dissuasion avancée est présentée comme un effort distinct, mené en coordination étroite avec Londres.

Un allié qui rejoint la démarche obtient donc un lien affiché avec la force française, des exercices, parfois des avions sur son sol. Il n'obtient aucune garantie, au sens strict, que Paris répondrait à une attaque contre lui.

Ce que veulent les Français

L'idée recueille une majorité. En avril 2026, 58 % des personnes interrogées par l'Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès étaient favorables à l'extension du parapluie nucléaire français à l'ensemble des pays de l'Union européenne. Un an plus tôt, avec une formulation qui précisait que la décision resterait française, Elabe trouvait 56 % de favorables.

Le clivage est politique. Selon Elabe, 77 % des électeurs d'Ensemble au premier tour des législatives de 2024 y étaient favorables, et 60 % des électeurs du Rassemblement national opposés.

Le débat porte donc sur l'étendue de l'intérêt vital de la France, et sur qui en décide. Aller au-delà d'une protection laissée à l'appréciation de Paris

supposerait une autorité européenne qui rende des comptes aux citoyens de tous les pays protégés. Elle n'existe pas aujourd'hui.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Combien d'ogives nucléaires possède la France ?
Le dernier chiffre officiel est de 300, donné par François Hollande à Istres en 2015. Le 2 mars 2026, Emmanuel Macron a ordonné d'augmenter le nombre de têtes nucléaires et annoncé que la France ne publierait plus le total. Tout chiffre plus récent est donc une estimation extérieure.

Qu'est-ce que la « dissuasion avancée » ?
La démarche lancée par Emmanuel Macron le 2 mars 2026 : des alliés européens peuvent participer aux exercices de la dissuasion française, et un allié peut accueillir, selon les circonstances, des éléments des forces aériennes stratégiques. La décision d'emploi, sa planification et la définition des intérêts vitaux restent françaises.

La France participe-t-elle à la dissuasion nucléaire de l'OTAN ?
Non, bien qu'elle soit membre de l'Alliance. Elle est le seul allié absent du Groupe des plans nucléaires et ne prend pas part à la mission nucléaire de l'OTAN, qui repose sur les armes américaines. L'OTAN reconnaît toutefois à ses forces, indépendantes, un rôle dissuasif propre.

Qui décide d'utiliser l'arme nucléaire française ?
Le président de la République, seul. Emmanuel Macron l'a rappelé le 2 mars 2026 : la décision ultime lui appartient « en vertu de notre Constitution », et elle ne sera partagée avec aucun allié, ni dans sa planification ni dans sa mise en œuvre.

Le Royaume-Uni participe-t-il à la dissuasion avancée ?
Pas dans le même cadre. Londres est un partenaire, et la démarche est menée en coordination étroite avec lui. Depuis 1995, Paris et Londres considèrent qu'aucune menace contre les intérêts vitaux de l'un ne laisserait l'autre indemne. En juillet 2025, la déclaration de Northwood a ouvert la possibilité de coordonner leurs forces, qui restent indépendantes.

SOURCES

- Élysée : Discours du Président de la République sur la dissuasion nucléaire de la France, Île Longue (3/2026) – dissuasion avancée, « aucun partage de la décision ultime », intérêts vitaux, « pas de garantie au sens strict », augmentation du nombre de têtes et fin de la publication du total, pays associés au dialogue, non-participation à la mission nucléaire de l'OTAN
- Élysée : Déclaration conjointe du président Macron et du chancelier Merz (3/2026) – groupe de pilotage nucléaire de haut niveau, participation de l'Allemagne aux exercices nucléaires français
- Élysée : Joint statement on Finland's participation in French forward deterrence (9/2026)
- GOV.UK : Northwood Declaration, UK–France joint nuclear statement (7/2025) – « independent, but can be coordinated » ; position commune depuis 1995 sur les intérêts vitaux
- Ministère des Armées : La dissuasion nucléaire française, plaquette d'information (9/2026) – quatre SNLE de la classe Le Triomphant, Rafale et missile ASMPA-R
- OTAN : NATO's nuclear deterrence policy and forces – armes américaines prépositionnées en Europe, avions à double capacité fournis par des alliés ; « with the exception of France, which has decided not to participate » ; forces britanniques et françaises, « a deterrent role of their own »
- Élysée : Déclaration de M. François Hollande sur la dissuasion nucléaire, Istres (2/2015) – « c'est-à-dire 300 »
- Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès : L'avenir de l'Union européenne et la défense commune, terrain 1–2 avril 2026, n = 1 000 – 58 % favorables à « l'extension du parapluie nucléaire français à l'ensemble des pays de l'Union européenne »
- Elabe pour Les Echos : Les Français et la défense commune européenne, terrain 4–5 mars 2025, n = 1 016 – 56 % favorables ; 77 % parmi les électeurs d'Ensemble et 60 % d'opposés parmi ceux du RN au premier tour des législatives de 2024